

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Mine d'or à ciel ouvert d'Osisko en Abitibi

Des questions majeures toujours sans réponse

Montréal - le 24 mars 2009. Après 3 jours d'audiences au Bureau d'audience publique en environnement (BAPE), plusieurs questions demeurent sans réponse quant aux risques et aux impacts que poserait l'exploitation de la première mine d'or à ciel ouvert d'envergure à Malartic en Abitibi. Que ce soit des questions au niveau des plans de l'approvisionnement en eau, de la présence de cyanure dans l'air, d'émissions de poussières, de projections de roches lors des dynamitages, de vibrations, de dommages potentiels sur les résidences, de risques d'effondrements d'anciennes galeries sous la municipalité, l'absence de réponses n'a rien pour rassurer les citoyens de Malartic selon la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!*.

Pour Christian Simard de Nature Québec, « Cette situation révèle des failles importantes dans l'étude d'impact soumise par Osisko. On n'y retrouve aucun plan de restauration détaillé, aucun scénario de restauration et de revitalisation de la fosse, aucune évaluation des risques d'émanation de cyanure et aucun périmètre de sécurité n'a encore été établi pour les projectiles rocheux ».

Eau et poussières : des prédictions douteuses

La coalition note également un haut degré d'incertitude face aux modèles de prédictions utilisés par Osisko pour évaluer les risques d'impacts sur les eaux souterraines et la dispersion des poussières dans la ville et l'environnement. Ugo Lapointe du Forum de l'Institut des sciences de l'environnement (ISE) de l'UQAM se demande « Comment Osisko peut prédire l'impact de son projet sur les eaux souterraines pour l'ensemble de la région affectée, alors que plus des 2/3 des stations d'observations utilisés pour la modélisation sont soit concentrés dans la future fosse, soit proviennent de données qui datent des années 1970s et 1980s? La modélisation informatique c'est bien, mais encore faut-il l'appuyer avec de solides mesures sur le terrain! ». De son côté, Yvan Croteau du Réseau québécois des groupes écologistes se demande « Comment Osisko peut évaluer les impacts de la poussière sur la santé des gens si, d'une part, on n'a pas pris en considération l'émission possible des poussières provenant des stériles et de l'assèchement potentiel des résidus miniers et si, d'autre part, on n'a pas considéré les impacts des changements climatiques, notamment sur le changement de la direction et de la force des vents occasionnés par l'excavation d'une immense fosse à ciel ouvert et le dépôt d'une montagne de résidus miniers de près de 100 m de hauteur à proximité de la ville ? »

Dynamitage, vibration et projectiles rocheux : la sécurité des citoyens sur la sellette

La coalition se demande si Osisko ne cherche pas à minimiser les risques réels de projections de roches lors des dynamitages. Selon Jacques Saucier du Comité de vigilance de Malartic « Des demandes pour clarifier ces risques ont été faites, au moins, à 4 reprises depuis octobre 2008. Mais ce n'est toujours pas clair. La fosse est à moins de 150 mètres des plus proches résidences, alors que les avis du Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) indiquent que de nombreux incidents sont survenus au cours des dernières années à des distances dépassant parfois 500m¹ ». Jacques Saucier s'étonne également de l'absence d'information concernant les risques d'effondrement possible des galeries souterraines d'anciennes mines « On a déjà connu des effondrements de galeries par le passé et plusieurs citoyens sont inquiets. La route 117 ne sera peut-être pas épargnée non plus. Comment se fait-il que l'ensemble des risques n'aient pas encore été évalués et divulgués publiquement à ce jour ? »

Des calculs complètement faussés?

Plus étonnant encore, on apprend lors des audiences publiques que le projet pourrait extraire jusqu'à 150 000 tonnes de roches par jour, soit 25% de plus que les 120 000 tonnes prévues dans l'étude

¹ J.P., MDDEP, avis du 8 octobre 2008 et du 7 janvier 2009; L.J., MDDEP avis du 24 octobre 2008 et 7 janvier 2009.

d'impact. Après vérification des plus récents documents d'Osisko², la cadence de production s'élèverait même jusqu'à 160 000 tonnes par jour pendant 5 ans, avec une pointe à 185 000 tonnes par jour à la 3^e année de production, soit 50% au-dessus des 120 000 tonnes prévues. Pour Henri Jacob de l'Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue « C'est complètement inacceptable! Comment peut-on se fier à l'évaluation des impacts et des risques de ce projet avec de telles différences dans les données de base? C'est à croire qu'il faudrait refaire l'étude d'impact au complet! »

Des citoyens pris au piège

« Ces constats sont troublants et plusieurs citoyens se sentent pris au piège », mentionne Nicole Kirouac, personne-ressource au Comité de vigilance de Malartic. « D'un côté la ville travaille depuis plusieurs années avec Osisko qui a acheté et commencé en 2007 le déménagement de plusieurs dizaines de résidences et de l'autre, les audiences publiques du BAPE nous montrent que les inquiétudes des citoyens par rapport à la sécurité, la santé et la qualité de vie de la population et de l'environnement s'avèrent fondées. Depuis deux ans, la ville a laissé les citoyens seuls sans aide ni support juridique pour discuter ou négocier avec Osisko. Les citoyens ont, en définitive, trois possibilités: soit qu'Osisko vous déménage dans le nouveau quartier, qu'il achète votre maison (à quel prix?) ou qu'il vous exproprie. Plusieurs citoyens se sentent stressés et lésés. Que se passerait-il si, après analyse, la population, la région ou le BAPE jugeait ce projet inacceptable d'un point de vue de santé publique ou de développement durable ? »

Les prochaines étapes

Suite aux nombreuses questions des citoyens et des organismes présents lors des audiences, le BAPE a demandé à la compagnie Osisko de retourner sur « les planches à dessin » afin de compléter l'évaluation de l'ensemble des risques et des impacts liés à ce projet. Des dizaines de documents complémentaires sont attendus au cours des prochains jours. Malheureusement, les citoyens et les organismes qui suivent de près ce projet risquent de ne pas avoir tout le temps et les ressources nécessaires pour réviser l'ensemble de cette nouvelle information d'ici la soumission et la présentation des mémoires les 8 et 14 avril prochains, respectivement.

- 30 -

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd'hui constituée d'une douzaine d'organismes représentant plusieurs milliers de membres au Québec. La coalition s'est donnée pour mission de revoir la façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social et environnemental. La coalition juge essentiel d'engager et de maintenir un dialogue constructif avec les différents intervenants du secteur minier québécois, le gouvernement du Québec, de même qu'avec les communautés et les citoyens qui sont directement affectés.

Pour information :

- Henri Jacob, Action boréale Abitibi-Témiscamingue, 819-738-5261 ou 819-825-1466 #252, lereve@cablevision.qc.ca
- Ugo Lapointe, Forum de l'ISE, 514-708-0134, ugolapi@yahoo.com
- Christian Simard, Nature Québec, 418-933-2031, christian.simard@naturequebec.org

Les membres actuels de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* sont : Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT) ; Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides, comité uranium (APEHL) ; Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQEU) ; Comité vigilance Malartic (projet minier Osisko) ; Écojustice ; Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM ; MiningWatch Canada ; Mouvement Vert Mauricie ; Nature Québec ; Professionnels de la santé pour la survie mondiale ; Regroupement pour la surveillance du nucléaire ; Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) ; Société pour la nature et les parcs du Canada - SNAP-Québec. Tous nouveaux membres sont les bienvenus.

² Plan préliminaire de restauration, 5 mars 2009, rendu public le 10 mars sur le site du BAPE (DA10).